

Communiqué

Montreux, le 8 octobre 2025

Poursuite du recensement officiel des arbres remarquables du territoire montreusien

Initié en 2024 dans les espaces publics et privés des zones urbaines, l'inventaire du patrimoine arboré d'exception se poursuit dans les pâturages, villages des hauts et les hameaux. Prévu jusqu'à l'automne 2026, ce recensement s'effectuera en partenariat avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

La Commune de Montreux possède un précieux patrimoine arboré qui est le fruit de plusieurs siècles d'histoire et de passion. Bien plus que de simples éléments du paysage, les arbres sont des acteurs majeurs de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire. Dans ce cadre, l'inventaire des arbres remarquables s'inscrit comme une action concrète alliant protection du paysage, sensibilisation collective et valorisation écologique.

En 2023, Montreux recevait la certification VilleVerte Suisse. Ce label distingue les villes et les communes qui mettent tout en œuvre afin de valoriser, entretenir et gérer durablement leurs espaces verts. En parallèle et conformément au plan d'action biodiversité cantonal vaudois 2019-2030, la Commune lançait officiellement le recensement de ses arbres remarquables dans les espaces publics et privés de la zone urbaine.

Cette démarche vise à recenser les arbres qui par leur âge, leur circonférence, leur intérêt dendrologique, leur valeur paysagère, historique ou culturelle, sont exceptionnels. La méthode consiste en un relevé scientifique et une évaluation des qualités identifiées. Les données sont ensuite enregistrées dans un inventaire officiel, cantonal et communal. L'inventaire permettra de renforcer la protection de ces arbres et de sensibiliser à leur préservation.

Afin de poursuivre ce recensement dans les zones rurales, Montreux s'associe avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Des visites dans les pâturages, les villages des hauts et les hameaux auront lieu entre l'automne 2025 et l'automne 2026 afin que tous les arbres qui répondent aux critères cantonaux ou communaux précis soient recensés. Dans le cadre de ce partenariat, une biologiste du Parc prendra part à cet inventaire, en collaboration avec les employé·e·s du Service des espaces publics de la Commune.

Ce projet s'articule directement avec les priorités du programme de législature, qui met en avant la durabilité, la gestion responsable des ressources et l'adaptation aux défis climatiques. En recensant, protégeant et mettant en valeur ces témoins vivants de l'histoire locale, la Commune affirme son engagement à conjuguer patrimoine naturel et développement harmonieux de son territoire.

Pour plus d'informations :

Irina Gote, Municipale Durabilité et espaces publics : irina.gote@montreux.ch - 076 399 22 83

Patrick Aubort, Chef du Service des espaces publics, 021 989 87 30

Cellule communication : communication@montreux.ch